

Atelier n°4 : « Habitat et conflictualité »

L'atelier s'intéressera plus particulièrement aux systèmes d'acteurs, souvent complexes, y compris lorsque les enjeux du conflit semblent négligeables. Les acteurs peuvent être coordonnés, organisés politiquement ou syndicalement, se regrouper sous forme de réseaux et de collectifs. Au contraire, ils peuvent agir individuellement, de manière épidermique et passagère. L'atelier examinera enfin les moyens mis en œuvre pour construire les conflictualités : mobilisations, pression sur les gouvernants, multiples recours que permet le droit, etc. Sans exclure la violence sur les biens ou sur les personnes.

Les recherches concernant les conflictualités liées au logement et à l'habitat semblent traiter majoritairement de deux questions depuis quelques années :

L'atelier s'intéressera en outre aux systèmes d'acteurs, souvent complexes, y compris lorsque les enjeux du conflit semblent négligeables. Les acteurs peuvent être coordonnés, organisés politiquement ou syndicalement, se regrouper sous forme de réseaux et de collectifs. Au contraire, ils peuvent agir individuellement, de manière épidermique et passagère. L'atelier examinera enfin les moyens mis en œuvre pour construire les conflictualités : mobilisations, pression sur les gouvernants, multiples recours que permet le droit, etc. Sans exclure la violence sur les biens ou sur les personnes.

Les recherches concernant les conflictualités liées au logement et à l'habitat semblent traiter majoritairement de deux questions depuis quelques années :

=> Les conflits liés au logement social : qualité, attribution, répartition dans les agglomérations, % de logements sociaux dans le total, notamment depuis le fameux article 55 de la loi SRU. La question du logement, comme on l'a vu hier, ne se limite pas strictement : elle déborde sur les questions d'emploi, de ghetto urbain, de discriminations.

=> Également étudiée depuis au moins une décennie, voire plus, les conflictualités liées au "cadre de vie", qu'on dénomme parfois mouvements NIMBY : contestations par rapport à des projets d'aménagement ou à des grands équipements (aéroports, éoliennes, etc.) qui sont contestés par des riverains qui craignent pour leurs conditions de vie mais aussi pour la valeur de leur patrimoine immobilier.

Dans ces deux cas, cette conflictualité déborde des cadres stricts du logement et de l'habitat. Cela dit, elle est à la fois extraordinaire, c'est-à-dire motivée par un événement déclencheur dont l'occurrence est exceptionnelle, et elle concerne une partie faible et/ou spécifique de la population.

=> L'absence de conflit affirmé signifie-t-il absence de tension ou tensions tues ?